

LE MENSUEL ■ MUNICIPAL

leVelauxien

velaux.fr

n°1 septembre 2011



**Un service public
au plus près
de vos attentes**

infos pratiques

vos élus

Jean-Pierre MAGGI, maire, Conseiller général

*Permanence du maire le mercredi de 17h à 19h en mairie,
sur rendez-vous au 04 42 87 73 73
Permanence du Conseiller général le jeudi,
sans rendez-vous, de 15h à 17h en mairie de Pélissanne*

LES ADJOINTS

Didier DEBARGE, délégué aux associations, aux animations et au sport
Permanence sur rendez-vous : 04 42 46 34 51

Laurence MONET, déléguée à l'enseignement et à la jeunesse

Henri VARGAS, délégué à l'urbanisme et aux services techniques

Françoise POMEROLE, déléguée à la petite enfance
Permanence sur rendez-vous : 04 42 87 75 15

Yann LE SOUCHU, délégué aux grands travaux

Yolande PASTRE, déléguée à l'action sociale et à la solidarité
Permanence sur rendez-vous : 04 42 87 73 77

Pierre BALESTRIERI, délégué à la police, à la sécurité et à la prévention

Alexandra BOUNOUS-DUPREY, déléguée à la communication

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Annick FALZOÏ

Roger PALMITESSA

(délégué à l'économie et à l'emploi)

Monique DEMIGNEUX

Victor CHIOSTRI

Béatrice MONTBLANC

Jean-Claude CARLO

Marie-Josée CUENIN

Patrice MÜLLER

Edith CARLO

Bernard BECQUET

Luce MELIH (déléguée au patrimoine)

Pierre-Yves BLANCHARD

Yannick GUERIN (délégué à la culture)

Sélim ABDELMALEK

Laurence MAURY (déléguée au sport)

Jean-Luc ROUBY

Coralie MORVAN

Hôtel de Ville

997 avenue Jean Moulin – Tél. 04 42 87 73 73

www.velaux.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h,
et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30.

infos diverses

LE BRÛLAGE EN SAISON ESTIVALE

Jusqu'à la fin septembre, le brûlage des végétaux est strictement interdit sur toute la commune, quel que soit le niveau de situation de danger météorologique. L'usage du barbecue mobile (ou méchoui) doit faire l'objet d'une demande administrative préalable selon les dispositions de l'arrêté préfectoral.

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

A compter du 1^{er} septembre, les horaires et lieux de permanence du conciliateur de justice sont modifiés. Ses permanences à Velaux se tiendront les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois, de 14h30 à 16h30, au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

NAISSANCES

Elsa BONOMO le 2/05
Corentin AMBROSIALI le 30/05
Chloé PLA le 19/06
Léa BOYER le 23/06
Giulian SEKSEK le 26/06
Marie PRADE le 3/07
Lucas TETU le 5/07
Juliette CRISTOFINI le 6/07
Liam DELVOY le 6/07
Gabriel ROUMIEU le 13/07

MARIAGES

Jean-Philippe TORRO et Marie-Paule MILLER le 18/06
Michel THIERRY et Catherine GRAMONDI le 25/06
Christophe MANDELAIRE et Marie-Françoise LAUSSEL le 2/07

ÉTAT CIVIL

Sébastien GUINAMANT et Amélie DUBREUIL le 2/07
Patrick BARON et Sophie DRAGNA le 2/07
Richard SALVI et Muriel ROUBAUD le 2/07
Colas-Bruno ISNARD et Virginie VIAL le 16/07
Ludovic LAFORREST et Cécile GALANTI le 16/07
Renaud URBAIN et Julie RODRIGUEZ le 16/07
Abdelkader SAÏM et Lydie MURGADELLA le 30/07
Mathieu PALAZZO et Jennifer LENTZ-PANASCI le 30/07

DÉCÈS

Fernande CRUZEL le 23/06
Huguette MIRAMBELL, épouse PERLES le 26/06
Jeannette REGOLI, épouse RIGAUD le 5/07
Camille ANTON, veuve ANTONETTI le 7/07
Lucrezia MANCA, veuve CROSA le 11/07
Albert VIDAL le 16/07



l'édito

Jean-Pierre Maggi
Conseiller général
Maire de Velaux

Le **Velauxien** remplace désormais d'Une Tour à l'Autre et Regards. En couleurs, reposant sur un rubricage thématique, il se veut informatif et

pratique, proche de la vie de notre village et de ceux qui l'habitent. Ce magazine s'inscrit dans la nouvelle politique menée par la commune pour moderniser sa communication. Après la mise en ligne du site internet et de la page facebook, le lancement de cette revue vous permettra de tout connaître des événements qui font l'actualité locale.

Le Velauxien propose un agenda intérieur qui vous sera d'une grande utilité pour noter tous les rendez-vous culturels, sportifs, ou de loisirs organisés par la ville et les associations.

J'ai pour coutume de dire que l'on ne construit pas seul mais sur les épaules de nos prédécesseurs. 2011 est sans conteste une année

Voici le premier numéro de votre nouveau mensuel que vous allez, désormais, retrouver tous les mois dans votre boîte aux lettres.

charnière dans l'histoire de notre village. L'installation des services administratifs dans le nouvel Hôtel de Ville, l'ouverture d'une salle de

spectacle sont des événements qui s'inscrivent dans l'histoire et dans la modernité en réponse aux besoins et attentes de chacun d'entre vous. Lors des Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, vous pourrez découvrir l'ouvrage *Mémoires de Velaux. Histoire d'un village de Provence* de Jean-Jacques Dias, historien. C'est l'aboutissement d'un fabuleux travail de recherche et de documentation qui nous est livré. Cet ouvrage est une plongée dans les origines de notre village qui possède un patrimoine historique exceptionnel. D'ici là, je vous donne rendez-vous, le samedi 3 septembre à 17h30 pour inaugurer et découvrir notre nouvel Hôtel de Ville et l'Espace NoVa lors d'une soirée festive et musicale.



sommaire

N° 1 - septembre 2011

- 4 dossier**
Un complexe novateur
- 6 arrêt sur images**
Juin, juillet, août
- 7 associations**
13^e Forum des associations
Nouvelles activités au CASL
- 8 en bref**
La "newsletter" de la ville
- 9 territoire**
La gratuité des transports scolaires
- 10 conseil municipal**
L'extension du cimetière
- 11 tribune libre**
L'expression des groupes politiques
- 12 portrait**
Jean-Jacques Dias, historien



Directeur de la publication :
Jean-Pierre Maggi

Comité de rédaction : Sélima Abdelmalek, Alexandra Duprey, Alice Hertoux, Oriane Miler, Danielle Olanda

Maquette : MCM Information
Photos : mairie de Velaux / Bus de l'Etang (p 9) / Agglopoles Provence (p 9) / CASL (p 7)

Tirage : 3 900 exemplaires
sur papier 100% PEFC
par imprimerie Vallière
Numéro ISSN en cours



Velauxiens,
vous ne
recevez pas

le mensuel ? Faites-vous connaître auprès du service communication.

Un complexe no

Fin mai, le nouvel Hôtel de Ville ouvrait ses portes. Fin juin, l'Espace NoVa accueillait son premier spectacle puis une résidence d'artistes. Aujourd'hui, la fonctionnalité et les caractéristiques environnementales de ce complexe, qui sera inauguré le 3 septembre, font déjà leurs preuves.

Un Hôtel de Ville conçu pour répondre aux besoins des usagers. Après plusieurs mois de travaux, la construction de l'Hôtel de Ville et de la salle de spectacle s'est achevée au printemps. Les administrés ont, depuis, découvert ces nouveaux locaux, spacieux et accessibles, regroupant les services municipaux (hors services techniques, police municipale et médiathèque). La mairie située place de Verdun et les services disséminés dans le village ne permettaient plus d'assurer un service de qualité aux administrés. Avec le nouvel Hôtel de Ville, Velauxiens et visiteurs peuvent désormais accéder et stationner plus facilement à la mairie, bénéficier d'espaces de confidentialité dans les services de l'état civil, du CCAS ou du bureau de l'emploi, et bien sûr effectuer de

11 370 163 €
de subventions soit 57,06%
du coût total de l'opération

nombreuses démarches dans un même lieu. L'installation de la borne d'accès internet dans le hall constitue un service supplémentaire pour les usagers qui peuvent naviguer librement et gratuitement sur les sites institutionnels et d'information.

Un complexe inscrit dans une démarche de respect de l'environnement. L'Hôtel de Ville et l'Espace NoVa ont été conçus selon des normes de construction Haute Qualité Environnementale (HOE), l'objectif étant de réduire au minimum leur impact sur l'environnement, notamment en limitant leurs besoins énergétiques. Parmi les principales techniques utilisées, notons les toitures végétalisées qui augmentent le confort thermique ; la présence d'un puits provençal pour tempérer les bureaux en toute saison ; l'installation de 180 m² de panneaux photovoltaïques ; ou encore la gestion informatique des énergies électriques, de la ventilation, des éclairages et du chauffage, tenant compte des conditions météorologiques et des températures intérieures et extérieures. La modularité de la scène, des gradins et de l'écran de la salle de spectacle répond, elle aussi, à un enjeu majeur du développement durable : l'optimisation de l'espace.

L'Espace NoVa, un outil de diffusion culturelle et de promotion artistique. D'une capacité de 500 places, la salle a été conçue pour accueillir tous types de spectacles. La première saison de l'Espace NoVa s'appuie sur le diagnostic culturel effectué auprès des



Plus de 30 ans place de Verdun...

Bon nombre d'usagers et d'agents municipaux se souviennent encore de la toute première mairie de Velaux, située place Max Caire, qui fut inaugurée en 1908 et utilisée jusqu'en 1984. La mairie fut ensuite installée place de Verdun dans une ancienne école, bâtie en 1892, qui servit d'Hôtel

de Ville pendant près de 30 ans, de 1984 à 2011.

En juin dernier, lorsque le maire a symboliquement fermé les portes de celle qu'on nomme aujourd'hui "l'ancienne mairie", c'est une page de l'histoire de notre commune qui s'est tournée.

vateur



L'architecture contemporaine de l'Hôtel de Ville lui confère des espaces intérieurs spacieux et lumineux.



Velauxiens. Elle a été élaborée par la commission culturelle municipale. Constituée d'élus, de techniciens et de représentants associatifs, elle travaille étroitement avec l'association Culture'Mania, chargée quant à elle d'instruire la programmation. Avec des artistes comme AaRON, Richard Gotainer, le duo Caubère-Galabru ou encore les compagnies Kronope et Grenade, l'Espace NoVa entend se positionner comme pôle culturel d'attraction sur le territoire. Parallèlement, engagée depuis toujours en faveur des associations, la municipalité a sélectionné des spectacles issus des initiatives locales pour faire découvrir la richesse du tissu culturel amateur. Qualité et éclectisme donc pour cette première saison où têtes d'affiches et artistes locaux se partageront le devant de la scène. Rendez-vous le 24 septembre pour le premier lever de rideau avec la compagnie de cirque aérien *Les Farfadais**.

*Plus d'informations dans l'agenda, en pages centrales.

ce qu'il en pense



Eric Mokritzky
directeur général des services

"Le déménagement de la mairie a modifié notre façon de travailler. La réorganisation géographique a précipité la refonte du schéma de fonctionnement des services. Regroupés autour du cœur administratif, nous avons mis en place une collaboration davantage transversale, qui contribue à la qualité du service rendu à la population. Ce changement nous permet de garantir une meilleure synergie, mais aussi de rationaliser les moyens humains et matériels."

juin-juillet-août



21 juin : place comble dans le village pour la fête de la musique, comme aux Quatre Tours et à la Colline.

NOUVEAU Le flashcode est une sorte de code barre qui, photographié par un téléphone portable de dernière génération, permet d'accéder à la photothèque du site internet de la ville. Pour la parcourir, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application. Une façon originale de rester connecté à l'actualité !



22 juin : les danseuses du CASL se produisent pour la première fois dans l'Espace NoVa.



8 juillet : soirée théâtre dans le cadre des Velauscènes.



13 juillet : défilé aux lampions pour la fête nationale.



27 juillet : les petits Velauxiens découvrent l'art du vitrail à travers les ateliers du patrimoine.



9 août : le lâcher de ballons donne le top départ du feu d'artifice de la Saint Éloi.



10 août : franc succès pour le "repas tripes" organisé par le Comité des Fêtes.

YVES ESPINOS

Rendez-vous au 13^e Forum des associations

Samedi 10 septembre se tiendra la 13^e édition du Forum des associations. Ce grand rendez-vous organisé par la Maison des associations permet à la population de découvrir

le large panel d'activités proposé par les structures associatives sur la commune. Musique, théâtre, danse, photo, lecture, etc. sont autant de domaines représentés lors de cette journée



Une journée pour choisir ses loisirs.

ludique et conviviale. Le sport n'est pas en reste, les associations sportives proposeront tout au long de la journée démonstrations et initiations pour présenter leurs disciplines au public. Cet événement, organisé par la ville, répond à la volonté de l'équipe municipale de promouvoir le dynamisme des associations et de les accompagner dans leur développement.

**A partir de 10h
dans le parc des Quatre Tours.
Renseignements 04 42 46 34 54.**

De nouvelles activités au CASL

Danse, musique, arts plastiques ou encore yoga, le choix d'activités proposé par le Centre d'Activités Sociales et de Loisirs permet aux artistes en herbe comme aux sportifs de trouver leur bonheur.

Cette année, l'offre s'élargit en intégrant quatre nouvelles disciplines : danses bretonnes *Breizh danseriers*, badminton, cours de dessin, pastel, peinture et aquarelle pour adultes et classes de chant avec les thématiques *comédies musicales* pour les enfants et *académie des étoiles* pour les ados. En attendant la reprise des cours le 19 septembre, les plus impatients peuvent d'ores et déjà contacter l'association pour obtenir le planning et connaître toutes les modalités pratiques.

Renseignements 04 42 46 34 52 ou casl_velaux@yahoo.fr



Développez vos talents artistiques !

Les associations ont la parole

Depuis bientôt 30 ans la municipalité met à la disposition des associations le trimestriel Lou Liame, pour communiquer sur leurs activités et leurs temps forts. Ce magazine constitue un lien indispensable entre les Velauxiens et les associations. Toutes les structures inscrites à la Maison des associations peuvent faire parvenir des articles. Profitez de ce support pour promouvoir votre activité ! A chaque parution, le service communication informe les présidents des délais de réception des textes. Pour la parution d'octobre, envoyez-les dès maintenant.

**Renseignements 04 42 87 73 61 - scecom@mairie-de-velaux.fr
Retrouvez les publications de la ville sur www.velaux.fr**



Lou Liame, la tribune libre des associations.

Les 17 et 18 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, découvrez le livre *Mémoires de Velaux* édité par la ville et écrit par l'historien Jean-Jacques Dias.

Prix : 25 €.

Plus de renseignements dans l'agenda.

Du neuf dans les écoles

La ville, responsable de l'entretien des bâtiments des écoles publiques, a affecté des agents des services techniques pour effectuer durant l'été les travaux de propreté nécessaires pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Au mois de juin, il a été procédé à la réfection de



l'étanchéité de la toiture du restaurant scolaire Jean Jaurès. Puis, dans le courant de l'été, des travaux de peinture ont été réalisés dans certaines salles de classe de l'élémentaire

Jean Giono et dans les espaces de circulation de la maternelle Jean Jaurès. Comme chaque année, le service scolaire a également assuré le renouvellement d'une partie du mobilier des écoles.



Un gymnase adapté à toutes les disciplines

Judi 30 juin, les maires des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal pour la Gestion d'Equipements Communs ont posé la première pierre du gymnase en construction à Coudoux. L'équipement vise à être mutualisé entre les sapeurs pompiers et les associations de Velaux, Lançon-Provence, la Fare les Oliviers et Coudoux. "Le gymnase bénéficiera de gradins, d'une capacité de 159 places, et sera adapté à la pratique du hand-ball, du volley, du tir à l'arc ou encore de l'escrime" a expliqué Jean-Pierre Maggi. Les travaux, qui ont débuté en avril, devraient s'achever en juin 2012. Budget de l'opération : 2 494 000 € TTC, financés par le SIGEC et subventionnés par le Conseil général à hauteur de 1 247 200 €.

Zoom sur *Mémoires d'anciens*. Témoignage du passé, la mémoire de nos anciens constitue une part importante de notre patrimoine historique. Le projet partenarial *Mémoires d'anciens* vise à recueillir et valoriser ces témoignages. Après le concours photo sur le thème des vieilles pierres et la sortie du livre *Mémoires de Velaux*, expositions, animations, rencontres se succéderont. Outre l'appropriation de l'histoire, *Mémoires d'anciens* met l'accent sur les échanges intergénérationnels ; en témoigne la rencontre entre les jeunes d'EVEA et les seniors sur les musiques d'hier et d'aujourd'hui. Prochain rendez-vous cet automne : la réouverture, pour deux jours, de l'ancien café *le Cercle*.

Inscrivez-vous à la lettre d'actualité de la ville

Depuis quelques mois, la ville dispose de son site officiel et de sa propre page facebook.

Deux outils indispensables pour vous tenir informé quotidiennement des actualités de la ville et des événements à venir. À partir de septembre, la ville lance sa lettre d'actualité au format web, une "newsletter" qui reprendra les articles parus sur le site et annoncera les prochains rendez-vous à ne pas manquer. Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir un mercredi par mois, sur votre messagerie, la lettre d'actualité de Velaux.

Inscriptions en page d'accueil du site www.velaux.fr ou en envoyant un mail à scecom@mairie-de-velaux.fr en précisant vos nom et prénom.





territoire

Transports scolaires gratuits,
service public compris !

Du nouveau
sur le réseau des Bus
de l'Etang



À partir du 1^{er}
septembre, le réseau
des Bus de l'Étang
propose de nouveaux
abonnements et baisse
les tarifs des formules
existantes.

Baisse des tarifs

■ **Pass annuel Jeunes
Velauxiens de moins
de 25 ans (élèves de
primaires, collégiens,
lycéens) : gratuit (sauf
frais de dossier).**

**Autres Velauxiens
de moins de 25 ans
(étudiants, salariés,
etc.) : 150 € (au lieu
de 175 €)**

■ **Pass annuel
Tout public
240 € (au lieu de 265 €)**

■ **Ecobus Mensuel
Tout public
24 € (au lieu de 26,50 €)**

Nouveaux abonnements

■ **Ecobus Jeunes
Mensuel
Moins de 25 ans
15 € 1 mois (au lieu
de 35 € 2 mois)**

■ **Ecobus Mobilité
Mensuel - Demandeurs
d'emploi et plus
de 65 ans 18 €**

Retrouvez toutes les
modifications du réseau
Les bus de l'Étang prévus
à la rentrée 2011 sur
www.bus-de-letang.fr

Agglopolé Provence vote la gratuité des transports scolaires

Dans le cadre de leur politique de soutien aux familles, les élus d'Agglopolé Provence ont décidé d'offrir, dès la rentrée 2011, la gratuité des transports scolaires aux élèves des 17 communes du territoire.

C'est notamment la disparité de la tarification des transports concernant les scolaires au sein du territoire d'Agglopolé Provence qui a conduit la collectivité à une réflexion sur une simplification et une harmonisation tarifaire. Tous les élèves résidant dans l'une des communes d'Agglopolé Provence sont concernés : primaires, collégiens, lycéens et apprentis. Les moyens et la qualité de ce

service public demeurent identiques. Si la gratuité génère une augmentation du nombre d'enfants inscrits, ce qu'espère Agglopolé Provence, ils pourront même être renforcés. Pour que votre enfant puisse emprunter le réseau de transports scolaires, vous devez déposer un dossier dont les frais de constitution dépendent de la période de rechargement du titre :

- 30 € par an pour toute inscription entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre

- 50 € par an pour toute inscription entre le 1^{er} octobre et le 30 juin.

Pour toute information complémentaire, contacter le service transports au 04 90 59 38 11.

ce qu'il en pense



Jean-Pierre Maggi

vice-président d'Agglopolé Provence,
délégué aux transports

"Auparavant, il fallait déboursier environ 150 € par an et par enfant.

Ce vote illustre notre engagement pour accompagner et soutenir financièrement toutes les familles du territoire, dont le pouvoir d'achat reste particulièrement affecté en cette période de crise."

Cette page vous apporte un éclairage sur certains points à l'ordre du jour du Conseil municipal du 7 juillet. Le compte-rendu est disponible dans son intégralité sur www.velaux.fr, rubrique mairie



Une subvention du Conseil général financera une partie des travaux d'extension.

Le cimetière bientôt agrandi

Pour répondre aux demandes de la population, le cimetière communal sera prochainement agrandi. Afin de financer ces travaux, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, une demande de subvention.

Passée de 1 690 habitants en 1968 à 8 305 lors du dernier recensement en 2007, la population ne cesse de croître. Souvent établie depuis plusieurs générations, la plupart des Velauxiens souhaite une dernière demeure dans sa commune. Le cimetière, qui ne permet plus de satisfaire les demandes, sera bientôt agrandi. L'opération, dont le coût est évalué à 80 500 € HT, comprend la construction d'une soixantaine de caveaux de 3 et 6 places, des travaux sur le réseau d'eaux pluviales et des installations pour l'arrosage des espaces verts. Pour faciliter l'accès des visiteurs et des véhicules funéraires aux caveaux,

il est également prévu d'aménager les abords et de réaliser des allées.

Une subvention de 80%. Le Conseil général peut allouer à la commune une aide financière au titre des travaux de proximité. Le taux de la subvention est de 80 % sur le coût hors taxes des travaux plafonnés à 75 000 €. Lors du Conseil municipal du 7 juillet dernier, les élus, à l'unanimité, se sont prononcés favorablement sur ce programme d'investissement et sur la demande de subvention auprès du Conseil général qui a, depuis, été accordée. Les travaux devraient commencer au premier semestre 2012.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Selon la loi de réforme des collectivités territoriales, le SDCI répond notamment à la réduction des syndicats intercommunaux ou mixtes. Le Conseil municipal, à la majorité, émet un **avis défavorable** au projet et demande au Préfet de tenir compte de la proposition de rationalisation et d'organisation de la carte intercommunale. Le Conseil municipal sollicite une modification du SDCI des Bouches-du-Rhône, afin de prévoir explicitement l'intégration de cette proposition alternative permettant de préparer la transformation des syndicats de la Basse Vallée de l'Arc et de trouver une solution aux dossiers et marchés en cours.

Contre : Franck Vidal

Ne prend pas part au vote : Louis Genty

Aménagement des abords du centre aéré



Les abords du centre de loisirs avenue Antoinette Beaucaire doivent être aménagés afin d'en améliorer la sécurité et la convivialité. Cette opération, dont le coût est évalué à 110 400 € HT, comporte la plantation d'arbres, la création d'espaces verts et d'espaces ombragés et la mise en place de clôtures. Il est décidé de demander au Conseil général une subvention de 80 % sur le coût hors taxes des travaux plafonnés à 75 000 €.

Abstention : Franck Vidal et Louis Genty

Deux bureaux de vote supplémentaires

Afin de garantir le bon déroulement des élections, le Conseil municipal décide la création de deux bureaux situés à l'Hôtel de Ville, impliquant un redécoupage géographique de l'ensemble du territoire.

Adopté à l'unanimité

Velaux d'Abord**La Poste ou démission du service public !**

Ces dernières semaines ont été marquées par un conflit sans précédent entre les facteurs et leur direction. Sous prétexte d'améliorer le service, les responsables de La Poste ont décidé que les facteurs de Coudoux et Ventabren iraient trier le courrier à Velaux tandis que ceux de Velaux seraient contraints d'aller à Rognac pour ensuite revenir distribuer les plis à Velaux. Toutes ces décisions ont été prises au mépris du risque d'accident encouru par les facteurs, chargés de courrier, roulant à vélomoteurs sur des routes très fréquentées !

En décembre, informés de ce projet, nous avons proposé des pistes de réflexion et notamment la mise à disposition d'un local dans la Zone d'Activités. Ces dernières sont restées sans réponse et les tentatives de dialogue ont échoué, faute d'interlocuteur. Pendant 55 jours, à leurs côtés, nous les avons soutenus dans ce bras de fer qui cache bien son jeu : sous couvert de modernisation, La Poste procède à la mise à mort du service public postal si cher aux Français et que nous envient de nombreux pays. Vous avez été nombreux à prendre part à la mobilisation aux côtés des facteurs et ce malgré les perturbations engendrées par la grève dans la distribution du courrier.

Nous avons aidé les comités d'usagers de Ventabren,

Coudoux et Velaux pour l'organisation d'un vote citoyen, de réunions publiques... Un spectacle improvisé dans le parc des Quatre Tours à Velaux a remporté un véritable succès populaire.

Depuis, un événement est survenu le 3 août dernier : l'explosion de l'agence postale et le vol de plusieurs milliers d'euros. L'attaque a donné un nouveau tournant à cette affaire au moment même où les négociations entre les grévistes et la direction étaient en passe de déboucher sur un accord. La Poste de Coudoux, victime de la même agression en mai dernier, est toujours fermée. Au total près de 12 000 habitants sont privés de ce service public. Il est inadmissible que les usagers soient contraints d'aller jusqu'à La Fare ou Rognac, où les guichets sont déjà très surchargés. Malgré la proposition de la ville de mettre à disposition les anciens locaux de la police municipale, aucune solution acceptable n'est mise en œuvre par la direction de La Poste.

L'équipe de Velaux d'Abord reste mobilisée et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les Velauxiens disposent, comme il se doit et très rapidement, des services qu'ils sont en droit d'exiger.

L'équipe Velaux d'Abord

Autres regards sur Velaux

À l'heure où nous imprimions ces lignes, le mot de l'opposition ne nous était pas parvenu.

Velaux Autrement (UMP)

À l'heure où nous imprimions ces lignes, le mot de l'opposition ne nous était pas parvenu.

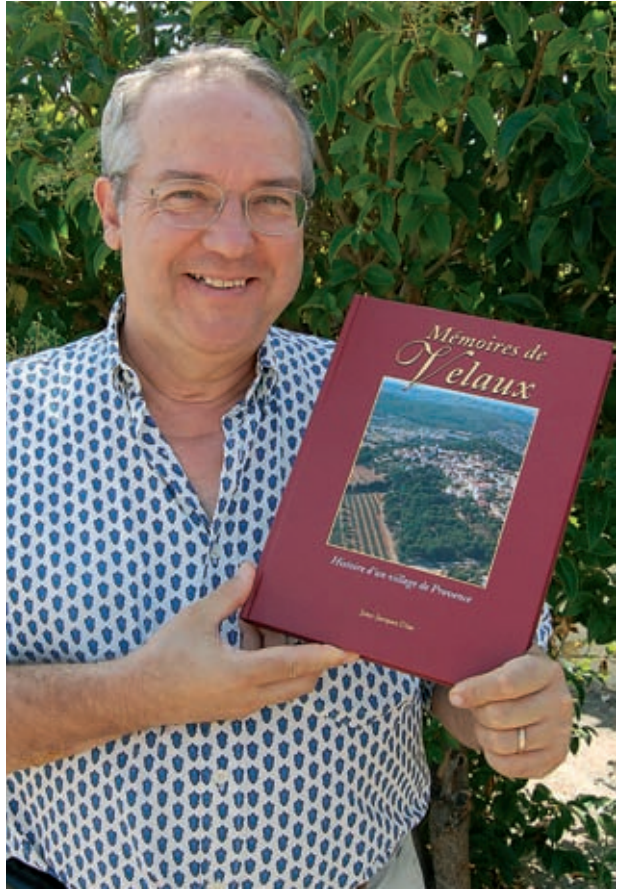
Sur les traces de l'histoire de Velaux

Dès son arrivée en Provence, l'historien Jean-Jacques Dias s'est intéressé à l'histoire locale. De sa rencontre avec Jean-Pierre Maggi est né le livre *Mémoires de Velaux*.

Parisien d'origine, Jean-Jacques Dias s'est installé au Puy-Sainte-Réparate après sa licence d'histoire à la Sorbonne. Il explique que *"le chemin a été long pour aboutir à ce livre"*. C'est par Jean-Marie Cérène, peintre aujourd'hui décédé, qu'il a découvert Velaux et le projet ambitieux du maire. *"C'était en 1984, il cherchait quelqu'un capable de réaliser un livre sur l'histoire de la ville. Après les premières recherches, nous avons organisé une exposition, en 1988, présentant des archives communales, des objets de la vie d'antan..."* À cette époque, l'historien fait aussi la connaissance de membres de l'Estrambord et de Lo Rodo. Il précise qu'en 1989, le bicentenaire de la Révolution fut l'occasion pour lui de travailler sur la Révolution à Velaux. *"Puis le projet s'est essoufflé. Il y a eu un temps mort d'environ 10 ans"*.

Le livre a vraiment décollé avec la création du service patrimoine en 2003.

Jean-Jacques Dias raconte, le sourire aux lèvres, que la mairie avait perdu sa trace. Pour le retrouver Jean-Pierre Maggi a fait preuve de ténacité ! *"Il a alors fallu reprendre presque au début"*. Puis les recherches sur le passé de Velaux ont connu un rebondissement avec la découverte des combles de l'église, qui ont révélé que le bâtiment était un des rares temples protestants qui n'eut pas été détruit lors de la révocation de l'Edit de Nantes. En 2010, commença le travail avec l'éditeur : définir le nombre de pages, la structure du livre, la place des photos. *"J'avais tout, mais il restait la rédaction !"*. De décembre à mai, il n'a fait que ça. Et enfin, la dernière étape, *"c'était incroyable, après*



une telle gestation, de le voir enfin s'imprimer". Aujourd'hui, le livre est prêt, bientôt en vente, et Jean-Jacques Dias a hâte de connaître l'avis des lecteurs.

Ses atouts pour la rédaction de l'ouvrage ? *"La passion du maire pour le patrimoine, la richesse des archives communales, et bien sûr l'aide des différents acteurs de cette réalisation"*.

À présent l'auteur est impatient d'approfondir ses recherches sur l'histoire de notre église. Il parle de consulter des archives en Suisse et en Allemagne. C'est à présent à votre tour de découvrir les secrets de la commune... au travers de l'ouvrage *Mémoires de Velaux*.

1984 : naissance du projet *Mémoires de Velaux*
 1988 : exposition sur le passé de Velaux
 2005 : découverte du passé protestant de l'église
 2011 : sortie du livre *Mémoires de Velaux*

Livre en vente à partir du 17 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine (consulter l'agenda).